



FEDERATION FRANCAISE DE JAVELOT

TIR SUR CIBLE

*Agrée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
Sous le N° 62 S 138*



PV 4/ 2025

Arleux, le 14 Octobre 2025

REUNION DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL Du 11 octobre 2025 à Liévin, 14h00.

Présent(e)s : M. D. HAY, G. LANSELLE, M. DRAGAR, D. SARPAUX, JM. FARCY, JC. BRIFFAUT, T. GRAUX et T. DUFOUR.

Mmes : N.CARAMIAUX, C. BOLLAERT, S. GRAUX, A. CHABANE, C.WIPLIE et D. DRAGAR.

Excusé (e)s: F.COQUEMPOT, M. MONET, C. HAY, A. DESLIENS, S. DAGNEAU, C. DRAGAR, A. CRELEUX.

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du P.V/ 2 2025 du comité directeur.
- ✓ Approbation du P.V/ 3 2025 du comité directeur.
- ✓ Approbation du P.V commission des médailles 2025.
- ✓ Approbation du P.V/ 2025 commission des Finances (Budget prévisionnel).
- ✓ Approbation du P.V/ 2 2025 commission des Epreuves Fédérales.
- ✓ Bilan de la coupe de France triplette 2025.
- ✓ Préparation A. G. 2025.
- ✓ Listes des délégués des districts pour A.G.2025.
- ✓ Dates des réunions Fédérales 2026 (prenez vos calendriers).
- ✓ Candidatures aux compétitions 2026.
- ✓ Demandes de licences pour 2026 (Certificat médical).
- ✓ Feuilles de détails.
- ✓ Rappel dates de naissance pour changement de catégorie.
- ✓ Courrier reçus :
- ✓ Questions diverses.

Le président ouvre la séance à 14h15, il souhaite la bienvenue aux membres du comité directeur, les remercie de leur présence, et il remercie le club de Liévin de nous accueillir pour cette réunion.

La parole est donnée ensuite, au Secrétaire Général pour développer l'ordre du jour.

I -Approbation du P.V/2 2025 du comité directeur.

Le P.V/2 du comité directeur a été approuvé à l'unanimité.

II -Approbation du P.V/3 2025 du comité directeur.

Le P.V/3 du comité directeur a été approuvé à l'unanimité.

III-Approbation du P.V commission des médailles 2025.

Le P.V de la commission des médailles a été approuvé à l'unanimité.

Président : Didier HAY, 3 rue d'Arras -- 62690 SAVY BERLETTE

Tél. : 06 45 27 60 45 -- Email : [«hay.didier@wanadoo.fr»](mailto:hay.didier@wanadoo.fr)

Secrétaire Général : David SARPAUX, 96 rue des lotus -- 59151 ARLEUX

Tél. : 06 25 05 40 65 -- Email : [«ffjtsd.sarpaux@gmail.com»](mailto:ffjtsd.sarpaux@gmail.com)

Les médaillés seront invités à l'Assemblée Générale de la fédération le 9 novembre 2025.

Suite à une discussion entre les membres du comité, désormais :

- Attribution d'un point par an aux contrôleurs aux comptes des départements, de la ligue et de la fédération : **si envoi du rapport à David SARPAUX.**
- Attribution d'un point par an au président, secrétaire et trésorier de chaque club : **si envoi du PV de l'Assemblée générale du Club à David SARPAUX.**

Approuvé à l'unanimité par le comité directeur.

IV-Approbation du P.V/ 2025 commission des Finances (Budget prévisionnel)

Après lecture du P.V de la commission des finances, le P.V a été approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2026 sera présenté à l'Assemblée Générale du 9 novembre 2025.

Une promotion sur la vente des plumets aura lieu du 1^{er} Novembre 2025 au 31 Mars 2026 pour les joueurs licenciés en fédération.

Prix : 29€

Les commandes sont à passer au président de la fédération, Didier HAY.

V-Approbation du P.V/ 2 2025 de la commission des Epreuves Fédérales

Le P.V/ 2 2025 de la commission des Epreuves Fédérales a été approuvé à l'unanimité.

VI-Bilan de la coupe de France triplate 2025

Coupe de France Triplettes 2025 :

- Très bonne organisation de la salle de jeu de la part des clubs de Nœux-les-Mines et Annezin. (juste un plancher à raboter un peu)
- Repas pour les officiels, aucun problème particulier.
- Arbitrage : en nette amélioration par rapport aux précédentes compétitions nationales, encore des réglages à faire pour certains arbitres ainsi que dans l'organisation.
Cependant un arbitre a ramené lui-même les feuilles de jeu au bureau, ce qui n'est pas normal.
Il lui a été reproché qu'il devait les donner à un responsable d'arbitre. Deux d'entre eux, Thierry et Michel jouaient mais le 3^e responsable n'était plus là. Pour le tour suivant, il n'était plus là non plus.
Il est demandé aux joueurs de prévenir lorsqu'ils repartent avant la remise des prix, mais qu'en est-il des responsables qui repartent bien avant la fin sans prévenir personne ?
Des explications seront demandées à ce responsable d'arbitres.

VII-Préparation A. G. 2025

**Le DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025 à 15H, à Abscon
Salle de Javelot – 25 rue Henri DURE
59215 ABSCON**

**CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION FRANCAISE
DE JAVELOT TIR SUR CIBLE**

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Mots d'accueil du président
- ✓ Appel du comité directeur FFJTSC
- ✓ Appel des délégués FFJTSC
- ✓ Approbation de L'A. G. 2024
- ✓ Bilan des activités 2025 et vote

- ✓ Bilan financier 2025 par la Trésorière et vote
- ✓ Rapport du contrôleur aux comptes
- ✓ Rapport moral du Président fédéral et vote
- ✓ Présentation du budget prévisionnel 2026 et vote
- ✓ Remise de médailles fédérales
- ✓ Remise des diplômes aux champions
- ✓ Remise des aides diverses Fédérales aux districts **présents ou représentés**
- ✓ Questions diverses à faire par courrier avant le 25 octobre 2025
- ✓ Mots des invités
- ✓ Tirage de la tombola gratuite.
- ✓ Pot de l'amitié

Invités pour l'assemblée générale du 9 novembre :

Le Président d'honneur de la Fédération Mr Brevière Daniel, le président départemental du Nord, Mr Deloffre Pascal et la présidente de la Somme Mme Desliens Agathe.

VIII-Listes des délégués des districts pour A.G.2025

Nombre de délégués par district, à fournir pour le 25 octobre 2025

Au Président et au Secrétaire

Arrageois 6, Auchellois 3, Boulonnais 2, Bruaysien 3, Grenaysien 2, Hesdinois 3, Liévinois 2
Ternois 3, Cambrésis 2, Lillois 2, Valenciennois 2, Doulennais 3.

IX-Dates des réunions Fédérales 2026 (prenez vos calendriers)

- Distribution des agendas 2026 aux personnes du comité présentes à cette réunion.

Comité fédéral : 3 janvier lieu à Savy Berlette.

18 Avril : lieu à définir

10 octobre : lieu à définir

Commission des épreuves fédérales : 14 mars et le 19 septembre à Liévin.

Commission des médailles : 27 septembre (Coupe de France Triplettes)

Commission des finances : en février, et octobre

Assemblée Générale des Départements : le 3 octobre à Angres pour le Pas de Calais,

En attente de date pour la Somme,

En attente de date pour le Nord.

Assemblée Générale de la Ligue : le 18 octobre dans la Somme.

Assemblée Générale de la Fédération : le 8 novembre dans la Somme.

X- Candidatures aux compétitions 2026 - 2027 - 2028 – 2029 et 2030

Nous savons qu'il est de plus en plus compliqué de réserver les salles de sport car les mairies font des plannings 1 an voir 2 ou 3 ans à l'avance.

C'est pourquoi, désormais, nous ouvrirons les plannings des championnats nationaux 5 ans à l'avance. Cela rendra plus facile les réservations de salles pour les organisateurs.

Rappel :

Les championnats de France se déroulent sur 12 cibles.

Les Coupes de France se déroulent sur 12 cibles.

Les Masters se déroulent sur 12 cibles.

2026

Championnats de France 3, 4, F,

le 7 juin 2026 à Liévin

Championnats de France H, 1, 2, J, C, M,

le 14 juin 2026 à Liévin

Coupe de France « individuel »

le 13 septembre 2026 à Nœux-les-Mines

La Coupe de France « triplète »

le 27 septembre 2026 à Nœux-les-Mines

Masters (champions et vainqueurs de coupes réunis)

le 11 octobre 2026 à Abscon (à confirmer)

2027

Championnats de France 3, 4, F,
 Championnats de France H, 1, 2, J, C, M,
 Coupe de France « individuel »
 La Coupe de France « triplète »

le 6 juin 2027 à **DIVION**
 le 27 juin 2027 à **DIVION**
 le 12 septembre 2027 **disponible**
 le 26 septembre 2027 **disponible**

2028

Championnats de France 3, 4, F
 Championnats de France H, 1, 2, J, C, M
 Coupe de France « individuel »
 La Coupe de France « triplète »

le 11 juin 2028 **disponible.**
 le 25 juin 2028 **disponible**
 le 10 septembre 2028 **disponible**
 le 24 septembre 2028 **disponible**

2029

Championnats de France 3, 4, F
 Championnats de France H, 1, 2, J, C, M
 Coupe de France « individuel »
 La Coupe de France « triplète »
 Masters (champions et vainqueurs de coupes réunis)

le 03 juin 2029 à **DAINVILLE**
 le 10 juin 2029 à **DAINVILLE**
 le 09 septembre 2029 **disponible**
 le 23 septembre 2029 **disponible**
 le 7 octobre 2029 **disponible**

2030

Championnats de France 3, 4, F
 Championnats de France H, 1, 2, J, C, M
 Coupe de France « individuel »
 La Coupe de France « triplète »

le 09 juin 2030 **disponible**
 le 23 juin 2030 **disponible**
 le 08 septembre 2030 **disponible**
 le 22 septembre 2030 **disponible**

Ces prévisions sont nécessaires pour faciliter les réservations de salles et pour l'organisation de tous. Pour 2026, 2027, 2028, 2029 et 2030, les districts ou clubs qui souhaitent organiser une ou plusieurs compétitions fédérales disponibles doivent en faire la demande dès à présent au président de la Fédération.

XI- Demande de Licences pour 2026

Suite à un avis paru dans le journal et sur différents sites internet (service public.gouv ou sport.gouv), le certificat médical n'est plus obligatoire tout comme l'attestation-questionnaire santé. La décision d'en faire un ou non en revient aux fédérations sauf pour certains sports où il reste obligatoire. (article lu lors de la réunion).

Le bureau de la fédération française de Javelot Tir sur Cible demande donc de le supprimer et de le remplacer, pour se couvrir en cas d'incidents, par une ATTESTATION DE SANTE SUR L'HONNEUR, à remplir, dater et signer par tous les joueurs eux-mêmes ou par leur responsable légal. De ce fait, la licence loisir « sympathisante » n'a plus lieu d'être.

Demande de vote au comité directeur :

Approuvé par les membres du comité directeur à l'unanimité.

De cela en découlera des modifications sur certaines feuilles comme les affiliations « club » et « district ».

Planning des demandes de licences pour 2026:

Pour le 20 novembre les clubs doivent envoyer leurs demandes de licences à leur responsable de District désigné, accompagnées de la feuille de détails des opérations et de leur listing de club et du montant en un seul chèque (licences, affiliations, attestations, etc.).

Après contrôle, les Districts doivent envoyer pour le 30 novembre les demandes de licences à leur responsable de département, accompagnées de la feuille de détails des opérations et des listings de chaque club et du montant en un seul chèque (licences, affiliations, attestations, etc..).

Après contrôle, les départements doivent envoyer pour le 15 décembre les demandes de licences au responsable de la ligue à (Mr Hay Didier) avec la feuille de détails des opérations et des listings de chaque club, et du montant en un seul chèque (licences, affiliations, attestations, etc..).

Pour le 28 décembre au plus tard, la Ligue doit envoyer la feuille de détails des opérations et des listings de chaque club et le montant en un seul chèque (licences, affiliations, attestations, etc.) au Président de la Fédération française de javelot.

En cas de non-respect de ces dates les pénalités seront réclamées aux structures responsables à raison de 4 € par licence en retard.

Les licences établies par Angres devront être transmises au Président Fédéral avec les listings des clubs.

Rappel :

A chaque envoi de demande de licence il faut joindre le listing et la feuille de détails des opérations.

Fiche de demande de licence

Pour les nouveaux adhérents d'un club, Compétition, Loisir

Il faut fournir : la photocopie d'une pièce légale d'identité, une fiche de demande de licence fédérale dûment remplie et une photo récente.

La fiche de demande de licence doit être parfaitement renseignée, en particulier si le joueur a déjà été fédéré, il faudra le préciser dans les cases en bas de cette fiche pour éviter de redonner un nouveau numéro de licence qui fausse les données fédérales.

Le secrétaire général va envoyer par mail tous les documents nécessaires pour effectuer les demandes de licences pour 2026 (nouvelles licences et renouvellement) le 16/10/2025.

XII-Feuilles de détails

- Aucune modification.

XIII-Rappel dates de naissance pour changement de catégorie

Les joueurs nés en 1966 passent Vétérans, les joueurs nés en 2005 passent Seniors, ceux nés en 2008 passent Juniors, et les Minimes nés en 2012 passent en Cadets.

Courriers reçus :

1. Courrier reçus par Nathalie Caramiaux pour des demandes de maintien :

M. BREVIERE Eric demande son maintien en 2^{ème} Division pour 2026.

M. MONSEILLIER Alain demande son maintien en 1^{ère} Division pour 2026.

Réponse du Comité directeur :

Pour M. BREVIERE Eric, c'est accepté à l'unanimité : Maintien en 2^{ème} Division avec une moyenne de 18,39.

Pour M. MONSEILLIER Alain, c'est accepté à l'unanimité : Maintien en 1^{ère} Division avec une moyenne de 20,68.

Les demandes de maintien sont closes.

2. Courrier reçu par Didier HAY, président de la fédération.

Réception d'un courrier de Chine. Une société BAOKANG LTD demande au centre d'enregistrement et de solutions de noms de domaine à Shanghaï d'utiliser en mot-clé internet « Javelot-du-nord ».

Bien entendu, j'ai répondu Non car « Javelot-du-nord » est notre site de vente.

Réception d'un mail.

Le questionnaire d'honorabilités est reconduit pour 2026.

Il sera **obligatoire** pour les présidents, secrétaires et trésoriers des clubs, des districts, des départements, de la ligue et de la fédération, ainsi que tous les arbitres et les initiateurs.

2 lignes seront ajoutées sur la feuille pour les personnes nées à l'étranger.

Ce questionnaire sera à rendre en même temps que les licences.

En cas de non-respect de ces dates, comme pour les licences, les pénalités seront réclamées aux structures responsables à raison de 4 € par retard.

Les personnes qui ne le fourniront pas pourront être destituées de leurs fonctions (aucun passe droit).

Questions diverses :

***Question posée par Guy Lanselle :** Peut-on faire un rappel de quand doivent avoir lieu les Assemblées générales des clubs ?

Le comité directeur fédéral rappelle donc que les Assemblées générales des clubs doivent avoir lieu avant l'Assemblée générale de la FFJTSC.

***Question posée par Nathalie Caramiaux :** Puis-je présenter ma candidature à la commission des médailles suite au manque de personnes ?

Réponse du comité directeur : Cela sera à l'ordre du jour de la réunion du 3 janvier 2026.

***Question posée par Nathalie Caramiaux :** Lorsqu'un club ou un district organise 2 compétitions nationales dans l'année, ils ont droit à une aide de 150€ par la fédération.

Tous les 3 ans ont lieu les « masters », mais ces années là, il y 5 compétitions nationales.

Peut-on accorder une aide pour le club ou le district qui prendra la compétition restante si 2 forfaits de 150€ sont déjà attribués ?

Réponse du comité directeur : Une aide de 75€ sera faite au club ou au district qui organisera la compétition restante lors d'une année « masters » (tous les 3 ans), seulement si 2 clubs ou districts organisent 2 compétitions nationales chacun, donc si 2 aides de 150€ seront déjà versées l'année là.

Approuvé par les membres du comité directeur à l'unanimité.

***Question posée par Nathalie Caramiaux :** Peut-on revoir la règle de montée en division supérieure pour tous les championnats et toutes les coupes ?

Réponse du comité directeur : oui, c'est tout à fait possible.

Proposition :

Championnat de France Individuel et Doublette :

Individuel : Moyenne des 3 tours rapportée sur 30 pour les 3 premiers de chaque division et de chaque catégorie.

Doublette : Moyenne des 3 tours (par joueur) rapportée sur 30 pour les 3 premiers de chaque division et de chaque catégorie.

Coupe de France Individuelle :

Moyenne des 3 tours en match de poule rapportée sur 30 pour les 3 premiers de chaque division et de chaque catégorie.

Coupe de France Triplette :

Moyenne des 3 tours en match de poule (par joueur) rapportée sur 30 pour les 3 premières triplettes.

Les moyennes rapportées sur 30 serviront à déterminer la montée ou non des joueurs en division supérieure.

Approuvé par les membres du comité directeur à l'unanimité à partir de 2026.

***Question posée par David SARPAUX :** Au vu du nombre de joueurs en 3^e et 4^e division. Est-il possible de créer une 5^e Division pour 2027 ?

Réponse du comité directeur : oui, il serait possible de le faire mais cela aurait un coût, il devrait y avoir aussi une nouvelle organisation etc...

Une étude sera menée par David Sarpaux, courant 2026, pour connaître les coûts, les contraintes etc...

***Question posée par Didier HAY :** Au vu du déficit de la fédération, il faudrait augmenter les licences pour 2027.

Réponse du comité directeur :

Proposition :

Augmentation de 2€ des licences pour 2027.

Compétitions : 34€

Loisirs : 25€

Sur ces 2€ supplémentaires : 0,50€ iront dans les rétrocessions aux départements en 2027.

2026 :

Rétrocession pour une licence « compétition » : **6€**

Rétrocession pour une licence « loisir » : **4,50€**

Pour 2027 :

Rétrocession pour une licence « compétition » : **6,50€**

Rétrocession pour une licence « loisir » : **5€**

Aujourd'hui, les départements doivent faire une rétrocession obligatoire de 1€ par licence aux districts.

Pour 2027, la rétrocession obligatoire par licence aux districts passera à 1.10€.

Approuvé par les membres du comité directeur à l'unanimité à partir du renouvellement des licences pour 2027.

***Question posée par Didier HAY :** Cette année, nous avons fait des médailles pour les 10 premiers de chaque division et chaque catégorie dans les championnats de France et Coupes de France.

Cela nous est revenu moins cher que les fanions et toutes les médailles étaient personnalisées (place-division-année...).

Il nous est proposé de faire un contrat sur 3 ans en sachant que les tarifs seront réduits d'environ 200€ pour un même nombre de médailles en 2026. (2027 et 2028 aussi).

A savoir que seules les médailles **distribuées** aux joueurs, organisateurs ou district, ont été facturées. (Par exemple, si 2 jeunes sont absents le jour du championnat mais que les médailles ont été faites, elle ne sont pas facturées).

Est-ce qu'on accepte ce contrat ?

Réponse du comité directeur :

Nous allons procéder à un vote.

Contrat accepté par les membres du comité directeur à la majorité, 1 membre s'étant abstenu.

Plusieurs propositions seront faites en début d'année 2026 au comité qui choisira le format.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 18h30.

Le Président

Le Secrétaire Général

D. HAY

D. SARPAUX

Transmis à : Comité FFJTSC (20), Présidents Ligues (1), Départements (3), Districts (12) qui doivent le ventiler à leurs clubs. **Secrétariat d'Angres.**